

**Direction départementale des territoires
du Haut-Rhin**

Service eau, environnement et espaces naturels

Colmar, le 24 septembre 2018

**Projet d'arrêté concernant
la régulation des populations de sangliers**
Consultation du public
du 26 septembre au 19 octobre 2018

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction par des tirs de nuit de l'espèce sanglier pour la protection des espaces agricoles cultivés du 1^{er} novembre 2018 au 14 avril 2019 inclus.

Ce projet intervient suite à la demande du fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers du Haut-Rhin et de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin, en date du 12 mars 2018. Ce projet s'inscrit dans la continuité des arrêtés préfectoraux du 26 mars et du 19 avril 2018 qui ont permis d'organiser des prélèvements dans la période du 1^{er} avril au 31 octobre 2018.

L'objectif de cet arrêté est de réduire les populations de sangliers et de maîtriser les dégâts dans les espaces agricoles cultivés sur l'ensemble du département.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le directeur départemental des territoires

L'Adjoint au Chef du Service Eau, Environnement
et Espaces Naturels



Christophe KAUFFMANN